



N°4152
Entrée le 28.05.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 29.05.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 28 mai 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Culture** *concernant une révision du système de financement du Film Fund Luxembourg*.

Selon des informations parues dans la presse, le Ministre de la Culture a indiqué lors du Festival de Cannes que les règlements AFS feraient l'objet d'ajustements. Il a été précisé que la loi en vigueur ne serait pas modifiée et qu'aucun financement supplémentaire ne serait alloué, mais que la répartition des fonds existants serait revue dans l'optique de favoriser une utilisation accrue sur le territoire luxembourgeois, au bénéfice des professionnels culturels du secteur.

Ces annonces appellent des précisions quant aux modalités concrètes de cette révision et aux garanties de transparence qui seront maintenues tout au long du processus. Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- 1. Quels ajustements concrets sont-ils envisagés dans les règlements AFS ? Le Ministre peut-il préciser quels critères d'attribution ou quels montants maximaux seront modifiés, et de quelle manière ?**
- 2. Selon quel calendrier ces modifications seront-elles mises en œuvre ? Les professionnels du secteur seront-ils informés en temps utile afin de pouvoir adapter leurs projets en conséquence ?**
- 3. Le Ministre a évoqué un travail mené « en dialogue avec le secteur ». Quelles organisations y participent et selon quelles modalités ? La Chambre des Député.e.s sera-t-elle informée des conclusions de ce processus avant la mise en œuvre des modifications ?**
- 4. La version actuellement publiée des règles AFS date de décembre 2022. Le Ministère s'engage-t-il à publier la version révisée dès son adoption, afin que l'ensemble des professionnels du secteur disposent en tout temps d'un accès complet et à jour aux critères et conditions d'attribution des aides ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Djuna Bernard
Députée